



**Secrétariat Général à l'Enseignement**

**Primaire, Secondaire et Professionnel**

*Le Secrétaire Général*

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN PLACE DU  
SYSTEME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EDUCATION(SIGE) ET  
CARTE SCOLAIRE AU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,  
SECONDAIRE ET INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE**

---

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Selon le Plan Intérimaire de l'Education (PIE) dans son programme 3.1., l'expansion du réseau scolaire actuel n'a pas pris en compte sa gestion par la Carte scolaire et les contraintes budgétaires du pays. Ce qui fait que cette expansion n'est pas correctement maîtrisée par les responsables du système éducatif congolais et d'autres sectoriels concernés.

Au niveau local, l'absence de la Carte scolaire et d'autres données complémentaires, il serait difficile de choisir les lieux d'implantation de nouvelles écoles que l'on doit valider lors des Assises de Promotion Scolaire. Des données requises manquent pour répondre à cette préoccupation des acteurs du gouvernement et d'autres partenaires impliqués dans ce secteur.

Le Deuxième Recensement Général de Population et de l'Habitat (RGPH2), grâce au questionnaire renseignera sur plusieurs thématique et secteurs de la vie économique et sociale de la RDC. Mais étant donné la lourdeur de cette opération de collecte dans un pays aussi grand que la RDC, tout doit être mis en œuvre pour exploiter au maximum les données collectées pour documenter davantage le secteur de l'éducation au moyen des indicateurs fiables et à jour pour les besoins des producteurs et consommateurs des statistiques.

L'opportunité offerte par la Banque Africaine de Développement (BAD) en accordant au Gouvernement de la République Démocratique du Congo un don pour la réalisation du Projet d'Appui au Recensement Général de la Population et au Renforcement des Bases de données Sociales (PARBDS) est une grande avancée vers la promotion et le développement de la statistique en RDC. Ce partenariat permet de contribuer à renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat en matière de pilotage de l'économie et à consolider la gestion des finances. Le PARBDS a pour objectif global de contribuer à la connaissance de la situation démographique, économique et sociale de la République Démocratique du Congo pour une

meilleure planification du développement et une croissance plus inclusive. Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- (1) Appuyer l'organisation de la 2<sup>ème</sup> opération du recensement général de la population et de l'habitat ;
- (2) favoriser la mise en place de » base de données sociales, à partir des résultats de recensement enfin de produire des indicateurs sociaux fiables et assurer le suivi de leur évolution.

Le projet PARBDS dans son volet mise en place des bases de sociales vise à cerner deux secteurs clés de la participation à la vie économique ; à savoir l'éducation et l'emploi dans une perspective d'égalité de genre. Ces secteurs nécessitent un appui institutionnel pour la production et la dissémination des indicateurs fiables et à jour publiés dans des annuaires statistiques et des bases de données consultables.

C'est dans cet ordre que le Ministère de l'EPS-INC, au travers de la DEP vise à exploiter les données de la cartographie du recensement des infrastructures sociales, dont les écoles dans la province du Kongo central pour élaborer une base de données pilote qui s'appuie sur des données exhaustives du RGPH-2. Cette opération très technique requiert les services d'un Consultant firme chargé d'accompagner la DEP/EPS-INC dans cette mise en place.

## **I. OBJECTIF ET DESCRIPTION DE LA MISSION DU CONSULTANT**

L'objectif général du Consultant est de mettre en place, sous la supervision de la DEP et de l'appui technique et financier du PARBDS, une base de données aussi complète qui reprend des statistiques scolaires comme dans les annuaires, couplées des données sociales des populations en se basant sur les données de géo référencement de la cartographie du RGPH-2.

### **1.1. Objectifs spécifiques :**

De manière détaillée, le Consultant apportera les appuis suivants :

#### **a. appui pour la mise en place de base des données et système d'information**

- recenser les indicateurs statistiques spécifiques à collecter et traiter pour le besoin de l'annuaire et pour le besoin des données sociales ;
- discuter avec la DEP/EPS-INC d'une solution informatique de la gestion de la base de données ;
- Rédiger le cahier des charges, avec les spécifications technique des équipements à acheter, permettant d'identifier et de choisir la solution informatique adoptée;
- Estimer le budget prévisionnel de la première année de la mise en œuvre de la base de données ;

## **b. appui dans le renforcement des capacités**

- renforcer leurs capacités des cadres et experts de la DEP/EPS-INC sur les questions du recensement, la collecte, le traitement et l'analyse des données,
- contribuer à l'amélioration de la compréhension de gestion des bases des données;
- Effectuer un transfert de compétences envers les agents et cadres du METPS à travers des formations et/ou accompagnement nécessaires pour assurer une bonne appropriation locale de l'ensemble du système mise en place,

## **c. Appui dans la capitalisation des leçons apprises**

- transférer aux divisions provinciales de l'éducation les connaissances et compétences acquises au niveau central ;
- Former à la diversification des supports de diffusion et disséminations des indicateurs de l'EPS-INC.

## **II. DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

Le Consultant sélectionné aura la charge de réaliser sa mission à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Le mandat de cette consultation est de 180 jours de prestation.

## **III. NIVEAU D'EFFORT LIVRABLES ATTENDUS**

Le Consultant remettra à la DEP/Emploi, les rapports suivants :

1. Un rapport initial dans les sept (7) jours du démarrage de la mission (rapport analytique des résultats préliminaires de la phase de diagnostic et étude de faisabilité, conformément aux tâches décrites ci-haut). Ce rapport fera l'objet d'une séance technique devant la Cellule d'Exécution du Projet avant sa validation.
2. La proposition des spécifications techniques du matériel à acquérir pour la mise en œuvre de ce projet ;
3. Rapport final établi en 3 exemplaires papiers et une version électronique sur un support non modifiable.

## **IV. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**

- Les cadres et experts de la DEP sont formés à la collecte des données sociales en rapport avec la RGPH ;
- Les coordonnées géographiques des écoles de la province du Kongo Central sont comprises et exploitées;

- Un échantillon représentatif d'écoles, villages et quartier du Kongo Central est tiré en vue d'une enquête quantitative ;
- Des données statistiques primaires et secondaires ainsi que les données sociales sont collectées
- Une base de données sociales du secteur de l'éducation est constituée et consultable en ligne à partir du système DevInfo ;
- Les bulletins thématiques du secteur de l'éducation sont régulièrement publiés

## **V. METHODOLOGIE DU TRAVAIL**

Pour concilier les besoins sectoriels et les moyens mis à la disposition par le partenaire, une méthodologie adéquate est requise en plusieurs axes et étapes.

### **Axe formation**

Tout commencera par un renforcement des capacités des cadres de la DEP en notions théoriques de base d'un RGPH et les liens classiques entre cette opération de collecte des données socio-démographiques de grande envergure et les bases de données sectorielles. Une initiation au traitement et à l'analyse de données doit permettre de aux experts de la DEP d'exploiter plus efficacement les bases de données existantes. L'initiation au logiciel DevInfo sera d'autant plus importante par le fait qu'il facilite l'exploitation des bases de données existantes par un large public. Cette étape permettra une meilleure compréhension la mission ou le mandat du commanditaire en même temps que les besoins sectoriels. Les formations qui ne se limiteront pas seulement aux experts de la DEP bénéficieront également aux cadres et experts des provinces et divisions éducationnelles en provinces, en commençant par la province du Kongo Central.

### **Axe collecte de données**

Des équipes mixtes constituées des experts de la DEP et des théoriciens et experts en collecte des données socio-démographiques doivent descendre sur terrain pour collecter les données nécessaires à la compréhension du système éducatif, sa meilleure gestion ainsi que la promotion scolaire. Cette étape requiert des discussions intenses pour aider à définir le besoin réel du secteur de l'EPS-INC en matière de statistiques sociales et non seulement scolaires. La pratique de routine doit s'améliorer grâce aux nouvelles pratiques déjà expérimentées sous d'autres cieux. L'utilisation des tablettes est donc indispensable lors de la collecte.

### **Axe traitement, analyse et valorisation de la base de données**

L'idée ici est d'aller plus loin en donnant l'occasion aux différents acteurs impliqués de se former aux notions de base de données sectorielles dans le cadre d'un RGPH. Les données ainsi collectées et traitées donnent l'occasion d'une exploitation optimale en vue de la publication des annuaires statistiques, de la constitution d'une base de données consultables des annuaires précédents dans un système qui donne des résultats très facilement interprétables en mode tableau, graphique ou carte géographique selon le besoin des consommateurs. Dans cette étape, les experts de la DEP devraient bénéficier d'un renforcement des capacités en traitement et analyse mais surtout en valorisation de

données. Pour cette phase, des équipes mixtes formées des enquêteurs et des superviseurs doivent descendre dans les sous-divisions pour collecter des informations nécessaires en se basant sur un échantillon d'écoles à partir du géo référencement du SIGE et du RGPH. Les données ainsi collectées seront traitées et analysées au niveau central. Les résultats des analyses des données constituées désormais en bases sociales du secteur de l'éducation feront l'objet des publications régulières des bulletins périodiques et thématiques.

## **VI. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU CONSULTANT**

Le Consultant devra :

### **1. Profil du Consultant**

Le consultant devra :

- Etre une firme ;
- avoir au moins 10 ans d'expérience prouvée dans la production statistique,
- avoir une expérience dans la mise en place des bases des données sociales,
- avoir une très bonne connaissance sur le processus de collecte des données, particulièrement sur le Recensement général de la population;
- avoir une expérience dans la mise en base des données dans un ministère sectoriel en RDC serait un atout majeur,
- proposer une équipe constituée de :
  - Un démographe ou statisticien senior disposant d'au moins dix ans d'expérience en production statistiques d'envergure nationale,
  - Un assistant, de même qualification mais avec cinq années minimales d'expérience dans la réalisation de ce type de mission,
  - un informaticien du niveau bac+5 avec une expérience d'au moins 5 ans dans la mise en place de système d'information ou des bases des donnés,
  - Un assistant, de même qualification mais avec cinq années minimales d'expérience dans la réalisation de ce type de mission.

